

Législature 2017 - 2021

N° 74

**Message du Conseil communal au Conseil général
du 2 avril 2019**

**Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 68'100.00 TTC pour l'aménagement d'un
accueil extrascolaire dans le bâtiment scolaire de Rueyres-les-Prés, Ecole des Quatre
vents**

1. Introduction

Les accueils extrascolaires permettent aux parents de placer leur/s enfant/s de la première à la huitième année de scolarité obligatoire (environ 4 à 12 ans) en-dehors des heures de classe (matin, midi, après-midi) ainsi que les mercredis et certaines semaines de vacances scolaires. Ils ont pour mission de favoriser le développement de chaque enfant en tenant compte de ses intérêts et besoins, le tout dans un lieu de vie chaleureux et sécurisé.

Un des projets stratégiques du Conseil communal, présent dans son programme de législature, est d'augmenter le nombre de places d'accueil destinées au parascolaire.

Pour la zone scolaire 1, un premier accueil sis à Estavayer-le-Lac (Motte-Châtel) offre 60 places pour 129 enfants inscrits.

Une convention a été établie sur la zone scolaire 3 avec la structure d'accueil du P'tit Moulin à Nuvilly. Elle permet d'accueillir 9 enfants pour 6 places à disposition. A terme, un accueil extrascolaire sera aménagé à Murist dans l'école, en lien avec le chantier actuel de la halle de gymnastique.

La zone scolaire 2 n'a pas d'accueil pour l'instant et n'a que très peu d'assistantes parentales (mamans de jour). Il est difficile dès lors pour les parents de concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale.

La demande en places d'accueil dans la Commune d'Estavayer dans la zone scolaire 2 est grandissante. La salle d'accueil existante n'est actuellement pas équipée pour recevoir les enfants selon les normes du SEJ (Service de l'enfance et de la jeunesse). Une cuisine est aménagée et diverses armoires murales complètent l'équipement de cette salle.

Après analyse par le secteur de l'accueil extrascolaire, il sera possible d'aménager la salle pour accueillir 24 enfants. Cependant, il faut prévoir des travaux d'ajustement et équiper ce local pour répondre aux directives du SEJ.

L'accueil extrascolaire de Rueyres-les-Prés sera une antenne de la structure principale existante sise à Estavayer-le-Lac. Elle sera ouverte dans un premier temps pendant les périodes scolaires. Pendant les vacances et les congés scolaires, selon l'affluence, un regroupement des enfants sur la structure d'Estavayer-le-Lac sera mis en place.

2. Objet du message

Lors de la construction du bâtiment de l'école, une salle a été prévue pour l'accueil au rez-de-chaussée du bâtiment. Après une visite de ces locaux avec le SEJ, l'emplacement et la taille sont adaptés pour accueillir des enfants mais ils nécessitent quelques agencements. Un vestiaire doit être créé, un point d'eau doit être ajouté et divers espaces aménagés. Suite à ces travaux, la capacité de l'accueil sera de 24 places.

Afin de permettre l'installation de l'espace « accueil extrascolaire » dans l'école de Rueyres-les-Prés, les travaux suivants sont à effectuer :

- Modifier la cuisine avec la mise en place d'un bac de plonge avec deux éviers ;
- Installer une machine à laver la vaisselle de type professionnel ;
- Installer un chauffe-plat pour les repas ;
- Installer un congélateur ;
- Compléter les installations informatiques et téléphoniques ;
- Installer un deuxième point d'eau avec trois robinets dans le corridor ;
- Prévoir un vestiaire « privatif » pour 40 places dans le corridor ;
- Aménager divers coins pour les enfants (coin à dormir, jeux et bricolage) ;
- Equiper les locaux en vaisselle et mobilier adaptés aux enfants ;
- Aménager un coin bureau pour l'administration de l'accueil.

De plus, afin de pouvoir placer le vestiaire de l'accueil, il faut déplacer le bouton-poussoir pour l'ouverture de la porte automatique de l'école.



3. Devis

Les coûts des travaux sont répartis de la manière suivante :

Cuisine

Adaptation évier	CHF	2'000.00
Machine à laver	CHF	7'100.00
Buffet (chauffe-plat)	CHF	3'500.00
Petit équipement	CHF	500.00
Congélateur	CHF	1'000.00

Coin repos

Mobilier	CHF	3'400.00
----------	-----	----------

Coin repas

Mobilier	CHF	4'500.00
Vaisselle	CHF	1'500.00

Coin jeux

Matériel de jeux	CHF	4'100.00
Mobilier	CHF	1'300.00

Coin bricolage

Mobilier	CHF	300.00
Équipement bricolage	CHF	1'500.00

Coin bureau

Informatique	CHF	4'000.00
Mobilier	CHF	2'800.00

Mobilier séparation

Mobilier et armoires	CHF	5'200.00
----------------------	-----	----------

Point d'eau

Lavabo	CHF	7'000.00
Meuble brosse à dents	CHF	500.00

Vestiaires

Vestiaires enfants	CHF	6'500.00
Meubles à bacs	CHF	2'500.00

Déplacement bouton-poussoir

CHF	1'000.00
-----	----------

Divers et imprévus (5%)

CHF	3'000.00
-----	----------

Total intermédiaire

CHF	63'200.00
-----	------------------

TVA 7,7 % arrondi

CHF	4'900.00
-----	----------

Total

CHF	<u>68'100.00</u>
-----	-------------------------

4. Financement

Le montant de CHF 68'100.00 TTC sera porté à la charge du Dicastère des Bâtiments et Infrastructures. Le taux d'amortissement est fixé à 15 % selon l'article 53 ReLCo. En comptant un taux d'intérêts raisonnable à 2 %, la charge financière annuelle sera de CHF 11'577.00. Cet investissement sera financé par l'emprunt.

Les frais et recettes de fonctionnement de cette structure sont d'ores et déjà inscrits au budget 2019.

5. Conclusion

Le Conseil communal demande au Conseil général de bien vouloir accepter l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 68'100.00 TTC pour l'aménagement d'un accueil extrascolaire dans le bâtiment scolaire de Rueyres-les-Prés, Ecole des Quatre vents et de l'autoriser à conclure l'emprunt y relatif.

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 4 mars 2019.

AU NOM DU CANTON DE Fribourg
CONSEIL COMMUNAL :

Le Secrétaire général :
Lionel Conus



Le Syndic :
André Losey

Conseillère communale responsable : Marlis Schwarzentrub, Dicastère de l'Enseignement, de la Formation et de la Petite enfance